

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Informations déclarant

Nom Prénom PARC AGEN SAS Isabelle
Adresse mail isabelle.dallabarba@parcagen.fr

Informations entreprise/UES

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale PARC AGEN
Siren 382444545
Code NAF 93.21Z - Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
Adresse PARC ATTRACTIONS WALIBI SUD OUEST CHATEAU DE CAUDOIN 47310
ROQUEFORT

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2023
Date de fin de la période de référence 31/12/2023
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 370

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Résultat final en % 36.5
Population envers laquelle l'écart est favorable Femmes
Nombre de points obtenus 0

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 0
Résultat final en nombre équivalent de salariés 0
Population envers laquelle l'écart est favorable Égalité
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 35
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 35

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2024 au titre des données 2023

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité

Absence de retours de congé maternité

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté 4

Sexe des salariés sur-représentés Hommes

Nombre de points obtenus 10

Niveau de résultat global

Total de points obtenus 45

Nombre de points maximum pouvant être obtenus 85

Résultat final sur 100 points 53

Mesures de correction prévues Mesures envisagées

Publication des résultats obtenus

Date de publication 01/03/2024

Modalités de communication auprès des salariés affichage

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération

À définir

Date de publication des objectifs

À définir

Date de publication des mesures de correction

À définir

Modalités de communication des mesures de correction auprès des salariés

À définir